

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 6 février 2024 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 2024/38

**Compte administratif
2023**

14 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Violaine RICHARD (CR), Eric HANSEN (OFB), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), Marielle FABRE (CD84), Marion MAGNAN (CD04), Sophie SEJALON (Conservatoire du littoral), Magali GOLIARD (LPO), Patricia LEVY LEONESIO (FNE), Julie DELAUGE (CEN), Gérard BRUN (Chambre régionale d'Agriculture), Bertrand LIENARD (CBNA), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Claire POULIN (ARBE),

1 Pouvoir : Annick MIEVRE (Agence de l'eau) excusée donne pouvoir à Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB),

11 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Georges BOTELLA (CR), Christophe MADROLLE (CR), Richard CHEMLA (Métropole NCA), Gilles VINCENT (Métropole TPM), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Sébastien FOREST (DREAL), Cécile CHERY (ADEME), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), Jean MANGION (PNRs), Philippe CARLES (CCIR), Jean-Yves PETIT (CESER),

11 Participaient également (non-votants) : Audrey MICHEL (ARBE), Hélène SOUAN (DREAL), Jean-Philippe CHAUVIN (CA du Grand Avignon), Céline HAYOT (CR), Frédéric FIORE (Paierie régionale), Carole TOUTAIN (CD84), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

**Membres titulaires présents : 14 sur 25
Quorum atteint**

- Vu** Le compte de gestion 2023 dressé par le comptable public de l'ARBE ;
- Considérant** La lecture et les commentaires du compte administratif 2023 faits par Madame Audrey MICHEL, directrice de l'ARBE ;
- Considérant** Que lors du vote du compte administratif 2023, la Directrice, Madame Audrey MICHEL, s'est retirée de la salle pour laisser la présidence à Madame Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente de l'ARBE ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'approuver les résultats du compte administratif 2023 (tableau ci-dessous) en les affectant pour la valeur spécifiée tant en investissement qu'en fonctionnement (un exemplaire du compte administratif 2023 est annexé à cette délibération) ;

	Solde d'exécution		Résultat de clôture	
	2022	2023	2022	2023
INVESTISSEMENT	-66 519,15	689 459,79	486 342,92	622 940,64
FONCTIONNEMENT	601 575,17	599 841,70	1 587 108,63	1 201 416,87
TOTAL	535 056,02	1 289 301,49	2 073 451,55	1 824 357,51

	RESTES A REALISER	
	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	86 177,50	109 338,72
Recettes		69 391,62

- qu'en intégrant les résultats 2023, et après prise en compte des restes à réaliser, le résultat cumulé global s'établit à 1.698.232,91 € dont 536.763,14 € en investissement et en fonctionnement :
 - au financement de la section d'investissement c/1068 : 0,00 €
 - à la reprise de l'excédent de fonctionnement c/002 : 1.161.469,77 €

Fait et délibéré à Marseille, le 6 février 2024

Pour copie conforme,
La Présidente,
Anne CLAUDIUS-PETIT

